



Mairie de
Dégagnac

Le trait d'union

Décembre 2025 Le bulletin d'information de votre mairie



Chères Dégagnacoises, Chers Dégagnacois,

En cette fin d'année, je reviens vers vous pour évoquer les événements qui ont rythmé la vie de notre commune. Courant Juin, nous avons fêté les 50 ans du club du troisième âge qui fait perdurer un esprit chaleureux entre nos ainés.

Nos deux marchés gourmands ont eux aussi connu une forte affluence. Ils ont réuni de très nombreuses personnes venues découvrir, déguster et partager les produits de nos producteurs et artisans locaux. Ces marchés sont devenus un véritable temps fort de la saison, favorisant à la fois la convivialité et la mise en valeur de nos talents locaux.

La fête votive a rencontré une nouvelle fois un très beau succès. Grâce à une ambiance conviviale, ces quelques jours ont une nouvelle fois démontré la vitalité et l'esprit de partage qui animent notre village. Je tiens à saluer chaleureusement le comité des fêtes, dont l'engagement constant et l'énergie déployée permettent à chacun de vivre des moments de joie et de rassemblement.

Le jardin Bourian met en avant des activités tout au long de l'année pour petits et grands en fonction des saisons. Je remercie toutes celles et ceux qui contribuent à faire vivre notre commune quotidiennement, notamment l'Auberge Sans Frontière, les Aromatiques Tropicales, le cabinet d'infirmiers, la présence d'une permanence de la Chambre d'Agriculture, l'ensemble des associations communales et Sébastien qui est boulanger sur notre commune.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Amicalement,
Didier PUGNET

Cérémonie du 11 novembre : l'hommage de Dégagnac

La cérémonie de commémoration de l'Armistice de 1918 s'est déroulée dans le recueillement et la dignité nécessaires à cette journée nationale.

Nous remercions les autorités civiles et militaires ainsi que les sapeurs-pompiers, dont la présence est toujours appréciée.

Le conseil municipal remercie de leur participation : les porte-drapeaux, les musiciens, les jeunes, les Dégagnacoises et Dégagnacois.



Dans votre journal de juin 2025

A la une

[page 1](#)

Délibérations des conseils municipaux

[page 2](#)

Les brèves

[pages 3 - 4](#)

Etat-Civil

[page 4](#)

Les associations

[pages 5 - 6](#)

Les enfants de l'école - Couadou

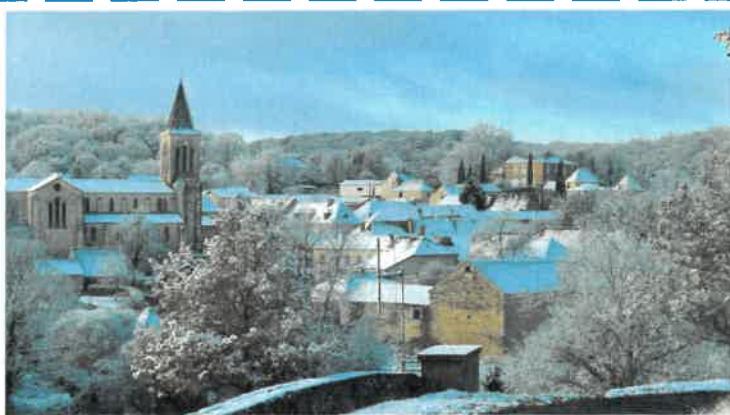
[page 7](#)

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

[page 8](#)

Ça bouge à DÉGAGNAC

[page 9](#)



Conseil municipal du 02 juillet 2025

Comptes rendus consultables en mairie

1- Classement chemin impasse des pierres

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de rajouter 100 m de longueur de voirie concernant les chemins communaux et de modifier le tableau comme suit :

N° ORDRE APPELLATION	Longueur en ml	Largeur en ml
Impasse des pierres	100	3

Cette nouvelle situation conduit donc le conseil municipal à fixer la longueur de voie communale à 71 428 mètres.

2- Crédation de deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité

Considérant qu'en raison des activités estivales, il y a lieu de créer deux emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité d'adjoint technique à temps non complet à raison de 6h par semaine chacun,
Après délibération, le Conseil Municipal, décide:

Article 1 : De créer deux emplois non permanents d'adjoint technique pour accroissement saisonnier d'activité à temps non complet à raison de 6h par semaine chacun,

Article 2 : Que la rémunération est fixée sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique,

Article 3 : Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 2 juillet 2025,

Article 4 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget,

l'adoption à l'unanimité des membres présents.

Conseil municipal du 11 août 2025

Avis sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 28 octobre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de communes Cazals-Salviac a prescrit la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et a fixé les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de concertation avec la population et la collaboration avec les communes membres. Cette élaboration a été engagée pour concrétiser un projet de territoire à l'échelle des 15 communes membres et prendre en compte les évolutions législatives qui se sont succédées.

Le Conseil communautaire, dans sa séance du 13 mai 2025, a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de PLUi.

Conformément à l'article L.153-15 et R.153-5 du Code de l'urbanisme, les communes membres disposent de 3 mois pour rendre leur avis sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et les dispositions du règlement qui les concernent directement. En l'absence de réponse à l'issue de ce délai, l'avis est réputé favorable.

Suite à la consultation des personnes publiques associées et des conseils municipaux sur le projet de PLUi arrêté, les prochaines étapes de la procédure sont :

- L'enquête publique d'une durée minimale d'un mois prévue en septembre 2025 ;
- L'approbation du PLUi en conseil communautaire prévue début 2026.

Vu le Code de l'urbanisme, notamment ses articles L.153-15 et suivants, R.153-5 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire n°2021-132 du 28 octobre 2021 prescrivant le PLUi et fixant les modalités de concertation avec le public ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 29 avril 2024 actant du débat sur les orientations générales du PADD qui s'est tenu en séance ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 13 mai 2025 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLUi ;

Vu le projet de PLUi arrêté qui comprend du rapport de présentation, du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), du règlement écrit et graphique, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), des annexes et pièces administratives ;

Après délibération, le Conseil municipal décide de donner un avis favorable, avec une légère majorité, au projet du PLUi, afin que la population puisse prendre connaissance du document d'urbanisme.

BRÈVES...

Municipales 2026 : le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes.

Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026.

Elle répond aux objectifs suivants :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité dans les communes de moins de 1 000 habitants.



Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel : le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation.



MIEUX SE PROTÉGER CONTRE LES INCENDIES DANS LE LOT

Les Obligations Légales de
Débroussaillage (OLD)

Arrêté préfectoral du 29 septembre 2025 portant règlementation sur le débroussaillage

Le débroussaillage (appelé OLD : Obligation Légale de Débroussaillage) est une action essentielle pour protéger nos habitations et notre environnement.

L'hiver est la période idéale pour nettoyer, tailler et entretenir les abords de nos propriétés.
Il ne s'agit pas d'une démarche alarmiste, mais d'un geste de prévention et de bon sens.

Le débroussaillage permet :

- de réduire les risques d'incendie en cas d'été sec,
- de faciliter l'accès des secours en cas de besoin,
- de préserver nos habitations.



Cadeau aux ainés

Il est renouvelé, comme les années précédentes, aux habitants de 79 ans et plus, de la commune.



Cadeau de naissance

Le conseil municipal offre une carte cadeau à chaque naissance d'un enfant de la commune.

Adressage et Secours

Le travail d'adressage et de numérotation des voies à Dégagnac est désormais terminé.

Cet effort rigoureux permet un repérage satellitaire immédiat et réduit drastiquement le temps de réponse des services de secours. C'est une avancée majeure pour notre sécurité collective.

Au cours de cette période de fin d'année, vous croiserez les sapeurs-pompiers volontaires lors de leur traditionnelle tournée des calendriers.

Les pompiers volontaires profitent de cette tournée pour effectuer un relevé de terrain des numéros nouvellement installés. Nous sommes fiers de compter plusieurs Dégagnacoises et Dégagnacois parmi les sapeurs-pompiers volontaires engagés au centre de Salviac. Leur dévouement est le pilier de notre sécurité et un formidable exemple de solidarité. Leur parfaite connaissance de Dégagnac et de ses hameaux est un atout inestimable pour la rapidité et l'efficacité des secours.

Il est fortement recommandé à chaque foyer d'apposer son numéro d'identification, fourni par la municipalité, de manière visible et lisible sur votre propriété si cela n'est pas encore fait.

A ce jour, quelques numéros n'ont pas encore été récupérés, ils restent toujours disponibles en mairie.



L'Eglise, patrimoine de la commune

L'église de DEGAGNAC est un repère architectural fort dans la Bouriane. Son clocher et son gros œuvre témoignent de la construction de la fin du XIXe siècle, caractéristiques des édifices ruraux de la région.

L'ancienne église, de style gothique, datant de la fin du XIIIe et du début du XIVe siècle, fut détruite en 1898 suite à des éboulements, malgré des tentatives de consolidation.

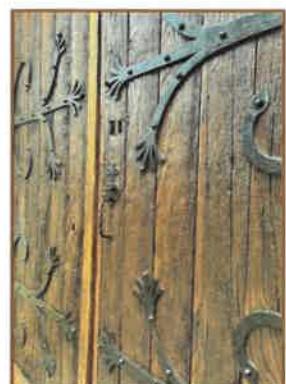
En 1897, la municipalité approuve le projet de reconstruction, un terrain est acquis.

Les travaux, commencés en 1898, sont achevés en 1901.

L'entretien des bâtiments est à la charge des communes. L'église de DEGAGNAC a toujours été entretenue, une fuite d'eau se voit, une réparation ne se voit pas !

Cette année, toutes les portes ont été restaurées par Julien Van Lusen, habitant de la commune.

D'autres travaux suivront. Cette mise en valeur souligne l'engagement de tous, à transmettre ce riche héritage aux générations futures.



Cimetière

Afin de répondre aux demandes d'acquisition de concessions, il était impératif de procéder à l'agrandissement du cimetière.

Après acquisition d'un terrain, des travaux d'aménagement sont en cours pour garantir l'attribution d'emplacement dès le début de l'année 2026.



ETAT-CIVIL

Décès	Mariages
Jean Claude AUSSEL le 09 juillet 2025	Lydie PASSERIN et Fabrice NAY-RAT le 27 juin 2025
Joëlle AUSSEL née MARCONE le 17 juillet 2025	Marion ARNAUDET et Christophe HIGNY le 13 septembre 2025
Jean Louis CASELLAS le 14 août 2025	Vanessa CABIANCA et Patrick SOULACROIX le 03 décembre 2025
Claude MULLER le 13 septembre 2025	Naissance
Solange FRAYSSINET née MARLIN le 25 septembre 2025	Marco POMPIER le 02 novembre 2025
Robert FRANÇAIS le 24 octobre 2025	Parrainage civil
Claudine LAFON née BRIS, le 22 novembre 2025	Alix SOULACROIX le 13 décembre 2025

Des associations dynamiques à DEGAGNAC

Une belle soirée festive et conviviale a été organisée par le Comité des Fêtes le Samedi 15 Novembre.

Les nombreux présents ont apprécié l'aligot saucisse et la prestation du duo « La petite Sophie »



En raison de la période électorale en cours, les élus ne peuvent malheureusement pas offrir le traditionnel vin chaud cette année, comme le veut la réglementation.

L'association du comité des fêtes et l'association des parents d'élèves ont organisé la soirée du vendredi 12 décembre sur la place du village.

Petits et grands ont pu déposer leurs souhaits et profiter de ce moment de convivialité.

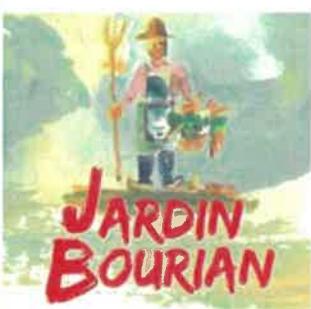
La magie de Noël était au rendez-vous : le Père Noël est passé chercher les lettres déposées par les enfants.

Tout au long du printemps, des animations et ateliers de découvertes

Apprendre à greffer, tailler, semer, choisir les variétés adaptées à votre terrain.

Reconnaissance des chenilles et papillons, balade à la découverte des orchidées de notre territoire, apprentissage de la vannerie...

Les dates précises sont à demander au 06 18 34 96 34 ou voir sur le site jardinbourian.org. Le club nature réunit parents et enfants, tous les mercredis matins, pour des ateliers nature et bricolage. Tous les jeudis, les bénévoles accueillent les nouveaux venus.



Rejoignez l'association les jardiniers bourians ainsi vous œuvrez pour une meilleure connaissance de vos compétences, pour votre bien être et contribuez à l'utilité sociale.

Les Rires Bourians

Une séance de « Yoga du Rire »
C'est, des Rires & des Rires,.....
C'est, ne pas penser, ne pas réfléchir,
Être invité à laisser son mental de côté,
Et surtout prendre plaisir de tout.
HOHO - HAHAHA - HOHO - HAHAHA

Deux séances gratuites à n'importe quel moment de l'année.

Venez vite découvrir les bienfaits du lâcher prise.

Le Mercredi soir à 18h à la salle des fêtes

A très vite.



Le Cercle de l'Amitié



De bons moments de convivialité avec l'association du Cercle de l'Amitié, repas, sorties à thème, bals et spectacles.

Ça marche



Vous pouvez chauffer vos pieds pour accompagner l'association « Ça marche » lors de randonnées pédestres sur le territoire.

N'oubliez pas le tai chi, la lecture, l'atelier créatif et le Pocket théâtre

Un boulanger à Dégagnac

Sébastien Passarie, Paysan Boulanger dans le Lot depuis 2017, s'est installé à Dégagnac fin 2023.

Sur des terres situées à Dégagnac et Concorets, il cultive en agriculture biologique du blé tendre, du seigle et du petit épeautre ainsi que d'autres espèces comme des légumineuses fourragères pour réaliser ses rotations et préserver la fertilité de son sol.

Une fois les céréales récoltées et triées, elles sont stockées pour être moulues au fur et à mesure de l'année dans un moulin à meule de pierre de type « astrié » puis passées dans la bluterie afin de séparer la farine du son. De cette farine, Sébastien réalise un pain bis (semi-complet) par la méthode la plus simple et la plus traditionnelle en y ajoutant de l'eau, du levain naturel (fermentation de farine et d'eau) et du sel.

Les pains, divisés et façonnés à la main, sont ensuite cuits dans un four à bois à gueulard (amélioration du four à bois classique, dit four romain), qu'il a construit contre le fournil.

Afin de diversifier les plaisirs, les pains sont produits dans différents formats, façonnés ou moulés, de 600 gr à 3 kg, avec ou sans mélange de graines (lin-courge, amande noisette raisin...).

Enfin, les pains sont commercialisés chaque mardi dans différents lieux à Dégagnac (boutique d'épices Aromatiques Tropicales, fournil au lieu-dit Vergnes, dépôt à l'ancien four de Poudens) ou bien plus loin (Saint-Clair, Saint-cirq Souillac, AMAP et biocoop Gourdon).

Attention, dans ce fournil atypique, les pains sont disponibles uniquement sur réservation, avant le lundi 10h00. Information et réservation sur www.fermegalopain.fr



Journée de Noël à l'école

Dans le cadre de leur journée de Noël, les enfants de l'école ont profité d'une sortie pour apporter une touche d'espièglerie et de gaieté aux décorations installées sur la place du village.

Loin des pupitres, les jeunes participants ont échangé leurs cahiers contre quelques pas de danse autour des sapins et des illuminations.

Une belle manière pour nos écoliers de l'école de Dégagnac de souhaiter à tous d'excellentes vacances et de réchauffer le cœur de la communauté juste avant la trêve de fin d'année.



Couadou, le Croquant

En août 1637 au lieu-dit La Motte, commune de Dégagnac, vivait une famille de paysans sans histoire, élevant leur enfant. Le chef de famille s'appelait Antoine de Vielhefon dit « Couadou ». Il s'avéra que Couadou était un croquant (opposant au roi) et alors sur dénonciation, la marée chaussée (gendarmerie) vint le mettre aux arrêts. De là il fut condamné aux galères pour participation à la révolte des croquants.

Il fut enchaîné et traîné à l'église de Dégagnac pour demander pardon à Dieu et fût traîné au château de Vertillac pour demander pardon au roi.

Puis vint le procès, Couadou fut envoyé aux galères où il finit ses jours. Mais le malheur dans tout cela (suivant la loi de cette époque) son épouse et son enfant furent expropriés de leur demeure et dépossédés de tous leurs biens. Ils se retrouvèrent sans logis avec tous les méfaits dus à cette décision.

Triste fin pour un simple opposant à la tyrannie du Roi.

Jean-Pierre dit Toto





SIVOS Dégagnac-Lavercantière-Rampoux-Thédirac

Les membres du Syndicat intercommunal à Vocation Scolaire ont engagé, pour l'année 2025-2026, le budget primitif. Ce budget s'élève à la somme totale de 266 750 € dont 16 440 € d'investissement.

Ces investissements ont été votés afin d'améliorer l'accueil des élèves : achat mobilier de la bibliothèque (2 canapés, 2 poufs et 1 bac à livres supplémentaire), remplacement des chaises de la salle de restauration avec ajout de couleurs, réalisation d'un marquage au sol pour la cour de la récréation (petit terrain de jeu, piste cyclable, 3 jeux au sol) et peinture de l'abri en bois pour le rangement des jeux de cour. Ces investissements complètent ceux déjà réalisés lors des années précédentes.

En relation avec l'école, la commune de DEGAGNAC a installé une aire de jeux très appréciée par les parents d'élèves !

Concernant le service cantine, le SIVOS a reconduit la convention avec le Conseil Départemental pour la préparation des repas mais aussi le suivi d'hygiène demandé au laboratoire L & M. Cela permet de garantir une qualité optimum lors du service des repas. La tarification sociale a été maintenue pour cette année scolaire en fonction du quotient familial, permettant aux familles éligibles au dispositif d'accéder au ticket cantine à 1€.

Les membres du comité syndical ont également renforcé l'équipe SIVOS et une apprentie a rejoint les agents pour l'année scolaire 2025-2026. Notre apprentie prépare un diplôme dans la petite enfance.

Enfin, le SIVOS, au nom des communes qu'il représente, va participer au financement du voyage scolaire à raison de 33% du montant total.



Ça bouge à DEGAGNAC !

Page 9

JANVIER	
Dimanche 11 :	Marche et Galette par l'association Ça Marche à Dégagnac
Samedi 17 :	Séance et Repas Mique par l'association du Rires Bourians en partenariat avec Concorès
Dimanche 18 :	Vœux de la mairie
Mercredi 21 :	Mique à Peyrilles par l'association Cercle de l'Amitié
Lundi 26 :	Démonstration par la société RS Distribution - (repas offert) - Cercle de l'Amitié
Samedi 31 :	Journée nichoirs par l'association du Jardin Bourian
Samedi 31 :	Repas tartiflette par l'association des Parents d'Elèves
FEVRIER	
Samedi 7 :	Animation d'un trésor humide à l'autre par l'association du Jardin Bourian
Samedi 7 :	Assemblée Générale de l'association du Cercle de l'Amitié
Samedi 14 :	Spectacle à la maison de la Nature « Sous la peau du Causse » par l'association du Jardin Bourian
Samedi 28 :	Soirée comptage d'animaux de la Mare par l'association du Jardin Bourian
MARS	
Jeudi 12 :	Assemblée Générale de l'association du Jardin Bourian
Samedi 14 :	Journée Faune par l'association du Jardin Bourian
Lundi 16 :	Démonstration par Pro confort par l'association Cercle de l'Amitié
Mardi 17 :	Sortie à Figeac « Le Vol du Condor » par l'association Cercle de l'Amitié
Samedi 28 :	Saint-Patrick par le Comité des fêtes
Dimanche 29 :	Thé dansant par l'association Cercle de l'Amitié
AVRIL	
Samedi 6 :	Marche et coque de Pâques par l'association Ça Marche à DEGAGNAC
Dimanche 12 :	Vide grenier de l'association Les Rires Bourians à DEGAGNAC
Samedi 18 :	Repas organisé par l'association Cercle de l'Amitié
En avril :	Vente de madeleines bijoux par l'association des Parents d'Elèves
MAI	
Samedi 23 :	Concours de boules Lyonnaise par l'association l'amicale bouliste
Jeudi :	Sortie d'un jour en Corrèze par l'association Cercle de l'Amitié
Samedi 30 :	Mob par l'association Comité des Fêtes
Dimanche 31 :	Vente de gâteaux et de boutures au marché de Cazals par l'association des Parents d'Elèves
JUIN	
En juin :	Trail par le Comité des fêtes
Dimanche 7 :	Allées ouvertes par l'association du Jardin Bourian avec troc de plantes
Vendredi :	Kermesse de l'école par l'association des Parents d'Elèves
Dimanche 14 :	Fêtes de l'association Ça Marche
Jeudi 25 :	Pique nique par l'association du Cercle de l'Amitié

